



# LA PROTECTION RESPIRATOIRE ET L'ESSAI D'AJUSTEMENT QUALITATIF (FIT-TEST)

FORMATION

## INTRODUCTION

Puisque certains contaminants pour la santé représentent des cibles de tolérance zéro de la CNESST, cette formation présente, conformément à la Norme CSA-Z94.4-11 *Choix, utilisation et entretien des appareils de protection respiratoire*, les différents types d'appareils de protection respiratoire à utiliser selon les contaminants identifiés. De plus, en fonction de vos besoins, vous pourrez effectuer des essais d'ajustement qualitatif (fit-test).

## OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

- Maîtriser les notions quant à l'identification des différents contaminants et l'analyse des dangers pour la santé.
- Savoir sélectionner, ajuster et utiliser les équipements de protection respiratoire appropriés.
- Effectuer adéquatement l'entretien et l'entreposage des appareils de protection respiratoires.

## CONTENU DE LA FORMATION

- Règlementation applicable relativement au choix, à l'utilisation et à l'entretien des appareils de protection respiratoire.
- L'identification des dangers et les différents types de contaminants.
- Le choix, l'inspection et l'ajustement d'un appareil de protection respiratoire.
- L'entretien, le nettoyage et l'entreposage des appareils de protection respiratoire.
- L'essai d'ajustement qualitatif des appareils de protection respiratoire.

## MATÉRIEL ET DURÉE

- Pour la formation théorique seulement. Durée : 2 h.
  - La formation théorique (protection respiratoire) si elle est suivie de la formation pratique (essai d'ajustement qualitatif), doit avoir un maximum de 10 participants, en raison du temps que nécessite chaque essai d'ajustement qualitatif (10 minutes).
- La formation inclut :
  - Le matériel didactique.
  - La présentation visuelle.
  - Une attestation de formation pour chaque participant.
- Pour l'essai d'ajustement qualitatif. Durée : environ 10 minutes par participant.
  - L'essai d'ajustement qualitatif nécessite un minimum de 5 participants et un maximum de 10, considérant le temps que nécessite à chaque essai d'ajustement qualitatif.
  - Une carte d'attestation sera remise à chaque participant.
- Pour obtenir le programme de prévention Protection respiratoire. Veuillez nous contacter.

- ✓ Contenu participatif et interactif.
- ✓ Formations dynamiques par des conseillers d'expérience.
- ✓ Des horaires flexibles, adaptés à vos besoins.

## INSCRIPTION

Par courriel :  
[formation@gestess.com](mailto:formation@gestess.com)

Par téléphone :  
450 436-1919, poste 60  
Sans frais : 1 888 307-8394

GESTESS est un organisme formateur agréé par la Commission des Partenaires du marché du travail (CPMT).



SIÈGE SOCIAL  
223, rue St-Georges, bureau 100  
Saint-Jérôme (Qc) J7Z 5A1  
T 450 436-1919

T 1 888 307-8394  
[www.gestess.com](http://www.gestess.com)